

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 12 (1924)

**Heft:** 193

**Artikel:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses : XXIII<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle

**Autor:** Zellweger, Elisabeth / Vischer-Alioth, E.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-258237>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Mouvement Féministe

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Paraissant tous les quinze jours le vendredi

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—  
ETRANGER... 8.—  
Le Numéro... 0.25

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)  
Compte de Chèques I. 943

ANNONCES

12 inser. 24 inser.  
La case, Fr. 45.— 80.—  
2 cases, " 80.— 160.—  
La case 1 insertion: 5 Fr.

*Les articles signés n'engagent que leurs auteurs*

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

**SOMMAIRE** : Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. — Annuaire des Femmes suisses. — Echos du IV<sup>e</sup> Cours de Vacances suffragiste : A. R — Où nous en sommes. — Chronique du mois (L'Idée en marche ; les Congrès de l'été ; l'assurance vieillesse et les femmes mariées ; les femmes à la V<sup>e</sup> Assemblée de la S. d. N. ; *In Memoriam*) : E. Gd. — A travers les Sociétés féminines. — Feuilleton : Deux livres de femmes : M.-L. PREIS.

Alliance nationale de Sociétés féminines suisses  
Bund Schweizerischer Frauenvereine

## XXIII<sup>me</sup> Assemblée Générale annuelle

à Berne, Samedi 4 et Dimanche 5 Octobre 1924

Samedi 4 octobre, à 15 h. (Salle du Grand Conseil)

(Tram à disque bleu, N° 2)

### ASSEMBLÉE

Ordre du Jour :

- |   |  |
|---|--|
| 1. Appel des déléguées.   | 7. Propositions.   |
| 2. Rapport annuel du Comité.  | 8. Rapport des Commissions :   |
| 3. Discours commémoratif en l'honneur de Mlle de Mülinen,<br>par Mme CHAPONNIÈRE-CHAIX. | a) Commission d'Etude des Lois.<br>b) Commission pour l'Education nationale. |
| 4. Rapport de la Trésorière.  | 9. Rapport de l'Office central du Travail féminin.                           |
| 5. Fixation du lieu de la prochaine assemblée.  | 10. Divers.  |
| 6. Revision partielle des statuts.  |  |

18-20 h. Souper facultatif au „Daheim“, rue de l'Arsenal.

Samedi 4 octobre, 20 h. 30

**SOIREE FAMILIÈRE, à l'Hôtel Schweizerhof**  
(Invitation des Sociétés de Berne)

Dimanche 5 octobre, 10 h. (Salle du Grand Conseil)

### RÉUNION PUBLIQUE

*L'histoire et le développement de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, par Mlle ZELLWEGER.*

*Souvenirs personnels des fondatrices : Mme CHAPONNIÈRE-CHAIX et autres oratrices.*

Dimanche 5 octobre, 13 h., à l'Hôtel Schweizerhof

### DINER EN COMMUN

(Cartes à 5 francs)

Bund Schweizerischer Frauenvereine  
Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

XXIII<sup>e</sup> Assemblée générale à Berne  
SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 OCTOBRE

Bâle, septembre 1924.

MESDAMES ET CHÈRES ALLIÉES,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée générale de l'Alliance, qui aura lieu à Berne les 4 et 5 octobre prochain.

Nous fêterons à cette date le jubilé des 25 ans de l'Alliance et nous espérons que vous y participerez en grand nombre.

Nous avons deux propositions à vous soumettre: l'une de l'Union suisse des Maitresses professionnelles et ménagères, l'autre de la Section de Zurich de la Ligue suisse des Femmes abstinences. Toutes deux ont pour sujet l'instruction ménagère obligatoire.

Nous aurons ensuite à régler définitivement la révision partielle des statuts se rapportant à la nomination de membres d'honneur.

Nous vous présenterons le dimanche un travail sur l'origine et le développement de l'Alliance, et nous espérons que plusieurs des fondatrices de notre Fédération seront des nôtres et nous feront l'honneur de nous adresser quelques mots.

A cette circulaire est jointe la carte de votre déléguée; cette carte doit être échangée contre la carte de vote (carte bleue) avant l'ouverture de l'Assemblée. A ce propos, nous vous rappelons l'art. VI de nos statuts qui veut qu'une déléguée ne puisse représenter plus de deux Sociétés. Nous tenons à la stricte observation de ce paragraphe; également la carte de vote ne sera délivrée que sur présentation de la carte de déléguée. Au cours de ces dernières années, les déléguées ayant fréquemment oublié ou égaré leur carte blanche, il a été impossible de se rendre un compte exact des Sociétés représentées, la carte de déléguée étant le seul moyen de contrôle. — Nous serions très reconnaissantes aux Sociétés qui ne peuvent envoyer de déléguées de bien vouloir nous le communiquer. Nous rappelons que notre caisse des voyages est ouverte à toutes les Sociétés auxquelles elle peut rendre service. Cette caisse, par l'intermédiaire de notre trésorière, M<sup>me</sup> Schindler, Oberer Quai, 6, à Bienne, accepte tous les dons qu'on voudra bien lui faire.

A ces lignes est jointe l'aimable invitation des Sociétés de Berne! Nous souhaitons pouvoir saluer à notre 23<sup>e</sup> Assemblée un très grand nombre de nos alliées.

Dans cette attente, nous vous présentons, Mesdames et chères alliées, les salutations cordiales du Comité.

La Présidente: ELISABETH ZELLWEGER.

La Secrétaire: E. VISCHER-ALIOTH.

**Motion de l'Union suisse des Maitresses professionnelles et ménagères**

Que l'Alliance s'efforce de trouver les moyens voulus pour accélérer autant que possible l'introduction de l'obligation en matière d'école complémentaire ménagère.

Qu'elle charge une de ses Commissions, dans laquelle devraient siéger des femmes appartenant à différents milieux et organisations professionnelles, de l'étude de la question.

**Motion du Groupe de Zurich de la Ligue suisse de Femmes abstinences**

L'Alliance est priée de vouloir bien étudier quels seraient les meilleurs moyens à employer pour faire pénétrer dans toute la Suisse, ou d'abord dans les différents cantons, l'idée de l'introduction de l'obligation en matière d'école complémentaire et ménagère qui a été réclamée l'année dernière.

**Revision des Statuts.**

(IV, a)

« Des personnes même ne faisant pas partie de l'une des Sociétés affiliées à l'Alliance, qui ont rendu des services soit à l'Alliance elle-même, soit au mouvement féminin en général, peuvent, sur la proposition d'une des Sociétés alliées ou du Comité, être nommées membres d'honneur de l'Alliance. Le Comité décide de l'acceptation d'une candidature; celle-ci devra être ratifiée par l'Assemblée générale à la majorité absolue. »

**LETTRE D'INVITATION**

Berne, août 1924.

MESDAMES ET CHÈRES AMIES,

Au nom du *Bernische Frauenbund*, nous vous invitons cordialement à venir à Berne pour l'Assemblée générale de l'Alliance des Sociétés féminines suisses les 4 et 5 octobre 1924. Ce qui donnera un cachet spécial à cette réunion, c'est qu'elle sera le 25<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'Alliance. Fondée à Berne, il y a un quart de siècle, l'Alliance tient à fêter aussi son jubilé; là où elle prit naissance, il convient qu'elle s'arrête un moment pour jeter un regard en arrière sur toutes ces années de fécond développement.

Pour nos séances, la grande salle de l'*Hôtel de Ville* — si riche en souvenirs historiques, a été mise à notre disposition; nos hôtes se souviennent de s'y être déjà réunies lors d'une précédente assemblée. Que nos débats s'inspirent une fois de plus de l'esprit de fraternité qui y régna alors.

Quant au banquet officiel du dimanche (à 1 heure), il aura lieu à l'*Hôtel Schweizerhof*, spacieux et commode, en face de la gare; c'est là aussi qu'aura lieu la réception du samedi soir (à 8 h. 30), que le *Frauenbund* bernois se fera le plaisir d'offrir à ses hôtes. Les personnes qui désireraient souper auparavant seront très bien servies au Restaurant *Daheim* (rue de l'Arsenal), considérablement agrandi et remis à neuf.

Les hôtels suivants offrent des conditions spéciales à nos hôtes, mais étant donné que plusieurs réunions et assemblées coïncident avec la nôtre, il est indispensable de retenir sa chambre le plus tôt possible; nous prions nos hôtes de bien vouloir le faire directement.

Hôtel Schweizerhof	chambre fr. 6,—	déjeuner fr. 2,—
Hôtel Favorite	» 5,50	» 1,50
Hôtel Bristol	» 5,—	» 2,—
Hôtel Métropole	» 4,50	» 1,75
Hôtel Croix Fédérale	» 4,—	» 1,75

Les personnes qui préféreraient être logées dans une maison particulière sont priées de bien vouloir s'adresser *jusqu'au 25 septembre* à M<sup>me</sup> KREBS-WALTHER, Weststrasse 11, Berne. C'est elle aussi qui recevra les inscriptions pour le banquet officiel.

Un petit bureau de renseignements sera installé à la gare dans la salle d'attente de II<sup>e</sup> classe.

Dans l'espoir de vous voir arriver nombreuses dans notre chère ville fédérale, nous vous prions de recevoir, Mesdames, nos cordiales salutations.

Pour le *Bernische Frauenbund*,  
LE COMITÉ

**Annuaire des Femmes suisses**

Nos lecteurs trouveront encarté dans ce numéro un bulletin de souscription pour le volume de 1924 de l'*Annuaire des Femmes suisses*, que nous leur recommandons tout spécialement cette année.

Tout spécialement, en effet, parce que ce volume devait paraître à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, il constituera à la fois un souvenir des noces d'argent de notre grande Fédération féminine nationale et un témoignage des préoccupations